Pallier la pénurie d'entrepreneurs 2023 (Résumé exécutif)

Le livre complet est disponible en anglais :

OECD/European Commission (2023), *The Missing Entrepreneurs 2023: Policies for Inclusive Entrepreneurship and Self-Employment*, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/230efc78-en.

Un entrepreneuriat en pleine évolution

Le profil des entrepreneurs se diversifie dans les pays de l'Union européenne (UE) et de l'OCDE. Cette évolution s'est toutefois faite avec lenteur au point que la population des entrepreneurs ne reflète toujours pas fidèlement, loin s'en faut, la diversité de la population générale.

L'une des évolutions les plus importantes observées au cours de la décennie écoulée concerne le développement, en termes d'échelle et d'impact, de l'entrepreneuriat des immigrés. Ce constat vaut particulièrement pour l'Union européenne, où la part des travailleurs indépendants nés dans un autre pays a presque doublé en dix ans, passant de moins de 7 % en 2013 à 12 % en 2022. Alimenté par l'augmentation des flux migratoires, le développement de l'entrepreneuriat des immigrés est souvent considéré comme positif pour les économies. Une nouvelle étude montre par exemple qu'en Suède, les entreprises détenues par des immigrés sont plus susceptibles d'employer d'autres immigrés et de compter davantage de salariés que les entreprises détenues par des personnes nées dans le pays. En Allemagne, ces entreprises affichent souvent une plus forte croissance que les autres. Il apparaît en outre que 60 % des licornes allemandes (à savoir les entreprises dont la valorisation est supérieure à 1 milliard USD) comptent au moins un fondateur d'origine étrangère.

L'autre tendance observée réside dans la réduction, continue mais lente, des disparités entre hommes et femmes en matière d'entrepreneuriat. La pandémie de COVID-19 a certes plus lourdement pesé sur les entreprises dirigées par des femmes en 2020-21, en grande partie en raison d'effets sectoriels, mais le nombre de femmes travaillant à leur compte s'est depuis redressé pour retrouver les niveaux pré-pandémiques, ce qui n'est pas le cas du côté des hommes. Par conséquent, l'écart entre l'entrepreneuriat féminin et masculin a renoué avec une tendance bien ancrée et recommencé à diminuer lentement, au moins en nombre d'entrepreneurs. Ainsi, dans l'UE, les hommes étaient 1.84 fois plus nombreux que les femmes en 2013 à exercer une activité à leur compte – l'écart s'est légèrement resserré à 1.76 en 2019 (avant COVID) puis à 1.72 en 2022. Cela étant, les enquêtes montrent que les femmes entrepreneurs ont une moins grande probabilité d'exercer dans des activités offrant des perspectives de croissance. De fait, entre 2018 et 2022, 6 % seulement des femmes entrepreneurs dans l'UE et 11 % dans les pays de l'OCDE déclaraient s'attendre à ce que leur entreprise crée au moins 19 emplois au cours des cinq prochaines années, contre 12 % pour les hommes dans l'UE et 16 % dans la zone OCDE.

Des millions d'entrepreneurs manquent à l'appel

Les taux d'entrepreneuriat et de travail indépendant varient au sein de la population. À titre d'exemple, les femmes sont moins représentées que les hommes dans la création et la gestion de nouvelles entreprises. Entre 2018 et 2022, environ 6 % des femmes dans l'UE et 9 % dans les pays de l'OCDE étaient activement engagées dans la création ou la gestion d'une nouvelle entreprise (de moins de 42 mois), contre respectivement 8 % et 11 % des hommes. On observe également d'importants écarts en fonction de l'âge et du lieu de naissance. Ces écarts s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment des différences au niveau des motivations, des ressources propres (compétences, financement, réseaux), de l'accès aux ressources externes... Autant d'éléments qui influent aussi bien sur la concrétisation du projet entrepreneurial que sur la croissance de l'entreprise créée. Parmi les autres facteurs en jeu on peut citer les préjugés sociaux à l'égard du travail et de l'entrepreneuriat, la situation du marché du travail local et les possibilités d'emploi, ou encore les effets inégaux des politiques de création d'entreprise et des règles s'appliquant aux entreprises (ex. : l'obligation de remplir la déclaration fiscale en ligne).

On peut déterminer l'ampleur de la pénurie d'entrepreneurs en estimant le nombre d'entrepreneurs potentiels. Il pourrait y avoir 7.5 millions d'entrepreneurs supplémentaires qui créent et gèrent de nouvelles entreprises dans l'UE – et 34.1 millions dans les pays de l'OCDE – si tout le monde était aussi actif dans la création d'entreprises que les hommes de 30-49 ans, qui constituent la cohorte la plus souvent identifiée comme la plus active dans la création d'entreprises et la plus susceptible de créer des entreprises pérennes. Le nombre d'entrepreneurs manquant à l'appel correspond donc à 44 % du nombre d'entrepreneurs en activité dans l'UE et 34 % dans la zone OCDE, sachant que ces chiffres s'accompagnent d'écarts importants selon les catégories de populations (les femmes, les jeunes...).

Mobiliser les talents des entrepreneurs potentiels

Un défi essentiellement lié au genre

La grande majorité des entrepreneurs « manquants » dans l'UE et l'OCDE sont des femmes. Un constat qui tient à une combinaison de facteurs, y compris l'incidence différente des marchés et des institutions sur l'entrepreneuriat féminin et masculin, et qui fait apparaître des disparités dans les préférences de chacun, préférences forgées par les préjugés sociaux à l'égard des rôles dévolus aux hommes et aux femmes. Sur le plan de l'entrepreneuriat, le coût de ces disparités liées au genre est considérable. À titre d'exemple, on estime que la croissance du PIB canadien serait supérieure de 6 % sur la période 2017-26 s'il n'y avait pas ces écarts entre entrepreneuriat féminin et masculin. Il s'agit d'un chiffre certes non négligeable, mais qui correspond probablement une croissance potentielle *minimale* pour d'autres pays où les inégalités de genre sont plus marquées qu'au Canada.

Les pouvoirs publics et d'autres acteurs agissent depuis des décennies pour réduire les obstacles qui entravent l'entrepreneuriat féminin, mais ces efforts ne s'inscrivent pas toujours dans des cadres d'action solides, d'où des systèmes de soutien qui pêchent par manque de vision et de cohérence. Plusieurs stratégies nouvelles ont été déployées dans les pays de l'UE et de l'OCDE. Ainsi, le nouveau plan d'action de l'Allemagne visant à augmenter le nombre de femmes à la tête de petites et moyennes entreprises compte plus d'une quarantaine d'actions articulées autour de plusieurs axes définis, dont des mesures destinées à favoriser la participation des femmes entrepreneurs à la transition écologique. L'un des points forts de ce plan d'action réside dans le fait que cinq ministères ont coopéré à son élaboration, en concertation avec 27 réseaux et organisations de femmes entrepreneurs, ce qui a permis une forte adhésion.

Les jeunes entrepreneurs nourrissent de grands espoirs, mais se heurtent à de puissants obstacles

Les jeunes continuent de manifester un vif intérêt pour l'entrepreneuriat. En 2022 dans l'UE, près de quatre jeunes (15-30 ans) sur 10 indiquaient préférer le travail indépendant au salariat pour pouvoir « être son propre patron » et avoir la « liberté de choisir de travailler où on veut et quand on veut ». Or, seulement 5 % des jeunes de 18 à 30 ans dans l'UE travaillaient à un projet d'entreprise sur la période 2018-2022 et 4 % géraient bel et bien une nouvelle entreprise (de moins de 42 mois). Ces proportions sont légèrement supérieures dans les pays de l'OCDE (respectivement 9 % et 5 %), mais restent bien en deçà de la part des jeunes déclarant préférer travailler à leur compte.

L'engagement des pouvoirs publics envers les jeunes, notamment les jeunes entrepreneurs, s'est renforcé à la faveur de la pandémie de COVID-19. Cela étant, on ne cerne pas toujours très bien les effets des dispositifs mis en place en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. Selon des évaluations de qualité, le financement doit certes figurer au cœur de ces dispositifs, mais cet aspect n'est pas à lui seul un gage de réussite. Coupler soutien financier et accompagnement non financier (formation, tutorat...) semble non seulement augmenter les chances de créer une entreprise pérenne, mais aussi celles de retrouver un emploi en cas d'échec. Il ressort en outre de ces évaluations que certaines conditions semblent propices à la réussite des projets d'entreprises, et notamment les motivations qui animent les jeunes bénéficiaires et le soutien fourni aux formateurs et aux tuteurs (formation et possibilités d'échanger sur les bonnes pratiques, par exemple).

Les pouvoirs publics peuvent mettre en place des dispositifs relais pour aider les demandeurs d'emploi à créer des entreprises pérennes

Les dispositifs relais font partie des mesures qui aident les demandeurs d'emploi à créer leur entreprise en transformant leur allocation chômage future en aide financière ou en indemnité à l'appui de la création d'entreprise. Des mesures de ce type sont en place dans 15 États membres de l'Union européenne. Elles ont pour objet de faciliter l'accès à l'information et de contrer les discriminations inconscientes dont pâtissent les chômeurs qui se lancent dans l'aventure entrepreneuriale. Pour les pouvoirs publics, ces mesures apparaissent comme un instrument de création d'emplois et de développement des marchés, qu'ils actionnent plus volontiers en périodes de crise économique.

La conception et la mise en œuvre de ces dispositifs varient selon les pays ; ils diffèrent ainsi au niveau de la durée du soutien accordé, du taux de conversion entre les futurs droits à l'assurance chômage et l'aide à la création d'entreprise reçue, et des critères d'admissibilité. Ces mesures ne représentent qu'une très faible part des politiques actives du marché du travail (PAMT) dans la plupart des pays, et moins de 1 % des dépenses consacrées aux PAMT. Or, les évaluations montrent que lorsque ces dispositifs sont bien pensés, environ 80 % des bénéficiaires parviennent à créer des entreprises viables qui, dans 50 % à 60 % des cas (dans les pays où des données sont disponibles) sont toujours en activité quatre à cinq ans plus tard (Allemagne, France, Pologne, Royaume-Uni).

Un certain nombre d'éléments semblent accroître les chances de soutenir la création d'entreprises économiquement viables ; ainsi des efforts, comme l'élaboration d'un plan d'activité, peuvent être exigés de la part de la personne sollicitant un soutien dans le cadre de ces dispositifs. Les pouvoirs publics peuvent de ce fait plus facilement axer leur soutien sur des personnes motivées dont les projets sont viables. Il s'agit également pour eux d'un moyen de réduire le risque de créer des emplois précaires – aussi exigeants en temps que peu rémunérateurs – et des effets de substitution qui verraient des entreprises ayant bénéficié d'un soutien prendre des marchés à des entreprises établies.



Extrait de :

The Missing Entrepreneurs 2023

Policies for Inclusive Entrepreneurship and Self-Employment

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/230efc78-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Commission européenne (2023), « Résumé exécutif », dans *The Missing Entrepreneurs 2023 : Policies for Inclusive Entrepreneurship and Self-Employment*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/7a6b662f-fr

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

